

VOLET 2 : DURABILITÉ ET ÉCO- RESPONSABILITÉ

POURQUOI faut-il agir ?

Les encombrants, c'est
→ 54 kg/hab en 2021

En déchèteries :
→ 3 333 tonnes en 2021

Vous avez une suggestion, une idée à partager ? Un exemple concret qui a fonctionné à votre échelle ou à une échelle plus grande ?

Envoyez nous vos remarques à plpdma@evolis23.fr

ou via le formulaire sur evolis23.fr/plpdma



atteindre 20%
d'encombrants
valorisés en 2031

OBJECTIF

COMMENT AGIR ? Trois axes d'actions

1 SOUTENIR LE REEMPLOI, LA REUTILISATION, LA REPARATION

- Mise en place des nouvelles REP¹ pour les objets de bricolage, sports et loisirs
- Mise en place du surtri des encombrants à Noth
- Poursuite du partenariat avec les ressourceries du territoire
- Participation au projet de réemploi des aides techniques à l'autonomie
- Poursuite de la réalisation des ateliers de réparation de vélos et autres équipements

2 DIFFUSER LES OUTILS ET BONNES PRATIQUES

- Poursuite du travail avec les acteurs touristiques pour la prévention des déchets auprès des touristes
- Poursuite des animations/ateliers auprès des personnes en situation de précarité

 **1 c'est quoi une «REP» ?**
Cela correspond aux différentes filières de traitement et recyclage mises en place et basée sur le principe « pollueur-payeur » : les personnes responsables de la mise sur le marché de certains produits sont aussi responsables de leur traitement une fois devenus déchets.

3 PRIVILÉGIER LE DURABLE ET LIMITER LE JETABLE

- Création de nouveau relais pour les kits de prêts de vaisselles et gobelets réutilisables
- Promotion de l'utilisation des couches lavables
- Renforcement du dispositif « stop pub »



JE PARTICIPE !



Retrouvez l'ensemble du programme et faites vos propositions :

EVOLIS23.FR/PLPDMA

Ligne Info Déchets

05 55 89 86 06 - relationusagers@evolis23.fr

www.evolis23.fr

 **évolis 23**

SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE